

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	2010/0392(NLE)	Procédure terminée
Décision		
Possibilités de pêche dans les eaux de l'Union européenne des navires de pêche battant pavillon du Venezuela dans la zone économique exclusive située au large des côtes de la Guyane française. Déclaration		
Sujet		
3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche		
3.15.15 Accords de pêche et coopération		
Zone géographique		
Venezuela		
Guyane française		

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex